

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **50 (1914)**

Heft 26

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

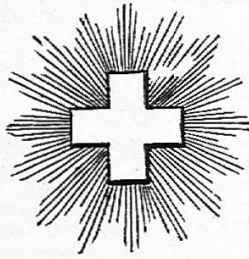
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L^{me} ANNÉE

N^o 26.



LAUSANNE

27 Juin 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Aux instituteurs et institutrices de la Suisse romande. — Conférences du cinquantenaire. — Les leçons du passé. — Les écoles à l'exposition nationale. — Chronique scolaire : Suisse. Vaud. Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçons pour les trois degrés : Vocabulaire. Rédaction. Orthographe.*

AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES DE LA SUISSE ROMANDE

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Dans quelques semaines, Lausanne aura l'honneur de recevoir et de fêter les instituteurs et les institutrices de la Suisse française.

En effet, notre chère Société pédagogique romande, après un intervalle de 13 ans, tiendra ses assises dans nos murs, les 16, 17 et 18 juillet prochain.

Est-il nécessaire de vous dire que les diverses commissions du Comité d'organisation se dépensent sans compter pour offrir à nos amis un congrès digne des précédents, soit au point de vue de notre instruction mutuelle, par la discussion des deux importantes questions mises à l'étude, soit par la série des conférences données par des personnalités dont la compétence est indiscutable, soit enfin par l'agrément, les récréations, la joie qui nous sont si nécessaires dans notre tâche d'éducateurs, et que nous nous efforcerons de vous donner à pleines mains pendant ces belles journées.

Le Comité d'organisation vous convie donc, chers collègues, à vous rencontrer nombreux à Lausanne pour travailler en commun, pour élucider les questions qui doivent contribuer au progrès de l'école populaire, que nous aimons (l'école n'est-elle pas l'essence, l'âme de la patrie !) et que nous voulons rendre toujours plus

vivante, plus rationnelle, plus joyeuse dans un labeur fécond. Nous avons la certitude qu'au milieu des sollicitations de toutes espèces qu'offre l'été de 1914, courses scolaires, séjour de vacances, voyages d'études, exposition de Berne, etc., vous vous réserverez en tout premier lieu pour le Congrès de Lausanne, votre congrès, cette fête par excellence de la grande famille des primaires, où l'on serre les rangs, où l'on sent que la solidarité n'est pas un vain mot, où les anciennes amitiés se retrempent et se consolident, où les nouvelles se créent et fleurissent pour embellir le sentier de la vie.

Et vous, chers collègues vaudois ! N'oubliez pas que la séance de notre section, le deuxième jour, aura une importance capitale pour l'avenir de notre société. L'affiliation de la Société pédagogique vaudoise à la Société vaudoise des secours mutuels et la création d'une caisse d'invalidité sont deux questions qui demandent une étude approfondie, une discussion nourrie ; il est nécessaire que chacun fasse acte de présence, apporte le résultat de ses recherches et de ses réflexions, et dise nettement son opinion sur ces problèmes ardues entre tous.

Chers collègues ! Nous fêtons le cinquantenaire de notre Société pédagogique romande. A tout seigneur, tout honneur ! Faisons-lui une escorte digne. Accordons une pensée de reconnaissance à ses vaillants fondateurs. Recueillons-nous devant les progrès dont notre Société a été l'heureuse initiatrice et accourons tous à Lausanne pour prendre solennellement l'engagement de marcher sur les traces de nos devanciers et de tenir bien haut le drapeau de l'honneur et du travail, pour l'École, pour la prospérité de notre chère patrie.

C'est dans ces sentiments, chers collègues, que nous nous préparons à vous recevoir, vibrants de sincère et chaude affection, et nous espérons que vous répondrez tous avec enthousiasme à notre appel.

Le Bureau du Comité d'organisation,

Le Président,
JULES LAVANCHY.

Le Vice-Président,
E. MÉTRAUX.

Le Secrétaire,
EUG. ROCH.

CONFÉRENCES DU CINQUANTENAIRE

Les inscriptions sont encore reçues par M. E. Briod, président de la S. P. R., Cour sous Lausanne.

Dernier délai : *lundi 6 juillet.*

LES LEÇONS DU PASSÉ

(*A propos de notre brochure jubilaire.*)

Dans quelques jours, tous les abonnés de l'*Educateur* recevront la brochure jubilaire qu'a rédigée à leur intention M. Ernest Savary, le dévoué secrétaire de la Romande. Nous ne voulons pas analyser ici un travail qu'ils auront sous peu entre les mains, et qu'ils liront, nous voulons l'espérer, avec l'attention qu'il mérite ; mais comme nous venons d'en parcourir les épreuves, nous ne pouvons nous empêcher de leur dire l'émotion qu'a suscitée en nous le tableau qu'y trace son auteur des débuts de notre association, de l'époque héroïque à laquelle présidèrent des hommes comme Villommet, Numa Droz, Biolley, Daguet, et tant d'autres disparus.

Quelle éloquence dans leurs appels à l'union professionnelle ! Et comme on y sent vibrer entre les lignes l'ardent amour qu'ils portaient à leur corporation, et par elle, à leur grande patrie, la petite Suisse !

« Vous qui jusqu'à présent, vous êtes tenus éloignés, s'écriait Biolley, venez donner votre adhésion à la Société pédagogique de la Suisse romande ! Nous qui plus que tous les autres hommes, avons besoins de sympathie et d'affection fraternelle, nous resterions isolés ? Non, non, cela ne se peut... Que plutôt nous nous réunissions et travaillions en commun à la grande et belle tâche qui nous a été déparée ! Placés sous un même drapeau dont la devise sera : Dieu, humanité, travail, nous nous occuperons ensemble de notre propre développement et de celui de la sainte cause de l'éducation populaire, nous échangerons nos sentiments et nos affections, et sûrs d'être compris, sûrs d'être aimés, encouragés, fortifiés, nous parcourons notre pénible carrière sans trop sentir les difficultés et les déboires. »

Il faut avoir souffert, lutté dans l'isolement, pour parler ainsi. Et quelle leçon de modestie pour nous, les successeurs trop souvent indignes de ceux qui surent grouper les instituteurs en sociétés en des temps où les moyens de communication étaient rares, et les ressources matérielles des membres au-dessous de ce que l'on peut

imaginer ! Oui, quelle leçon ! Savez-vous combien ils étaient d'instituteurs romands à Neuchâtel les 20 et 21 juillet 1870, alors que la guerre venait d'éclater de l'autre côté du Jura, et que l'on se demandait si la Suisse n'allait pas être entraînée dans l'orage grandissant ? Ils étaient 600, instituteurs seulement, car les dames n'étaient pas encore admises dans notre société ! Et savez-vous combien ils étaient à Genève en 1872 (on ne craignait pas la fréquence des congrès en ce temps-là) ? Ils étaient 1200 ! Jamais la Romande ne vit tant de congressistes groupés autour de son drapeau ; et la vie était dure, et la moyenne des traitements n'atteignait pas 1000 fr., et les autorités n'accordaient pas toujours un subside.

Savez-vous encore qu'en 1877 ils allèrent à Fribourg, au nombre de 500, affirmer leur union aux yeux d'un gouvernement hostile et d'un corps enseignant local qui n'osait déjà plus se joindre à eux ouvertement, et qui, bientôt, sous une pression officielle intense, se sépara d'eux définitivement ?

Ils firent tout cela ! Le feraient-ils aujourd'hui ? C'est ce que nous nous demandons parfois à notre époque où les maîtres d'écoles connaissent encore les difficultés matérielles, certes, mais où la société commence pourtant à faire un sort moins ingrat à ceux à qui elle confie l'éducation des générations nouvelles.

Nos devanciers n'affectaient pas, pour l'œuvre commune, cette superbe indifférence qui n'est trop souvent que vide de l'esprit et sécheresse du cœur ; chacun pour sa part, importante ou modeste, ils se sentaient responsables du succès ou de l'échec de tous. Il est donc salutaire, en des temps comme ceux-ci, de leur demander le secret de leur force, de rechercher à quelle source ils puisaient leur foi dans la valeur de l'association. C'est là le but de notre brochure jubilaire, et elle démontre à l'évidence que si les fondateurs de la Société pédagogique de la Suisse romande étaient vaillants, enthousiastes, confiants dans l'avenir, *c'est qu'ils luttaient pour des idées*, c'est que le progrès intellectuel et moral de l'école leur tenait à cœur non moins que son progrès matériel. Notre société a été une société d'étude et de recherches autant qu'un groupement d'intérêts professionnels, et ceux qui ont suivi de près son activité savent que c'est à cela qu'elle doit la considération très grande

dont elle a joui au cours de son histoire déjà demi-séculaire. Cette histoire, c'est celle de tous les mouvements d'idées qui ont successivement agité les esprits soucieux des progrès de l'éducation publique en terre romande.

Persévérer dans la tradition qui a fait notre force, agrandir, creuser plus profond le sillon tracé par nos aînés, telle est la tâche qui s'offre à nous et à nos successeurs, si nous voulons tirer du passé la leçon qu'il comporte.

ERNEST BRIOD.

Les écoles à l'Exposition nationale.

Notre communiqué du 13 juin concernant l'entrée des écoles à l'Exposition, nous a valu diverses demandes d'explications complémentaires auxquelles nous croyons devoir répondre collectivement, en reproduisant ci-dessous les dispositions renfermées dans la circulaire, sur les facilités de taxe. Au chapitre IV (Sociétés et écoles utilisant les trains ordinaires), elle dit :

« Il sera également remis sur demande, en même temps que des billets collectifs pour *écoles* à destination de Berne, des contremarques spéciales donnant droit à une entrée à l'Exposition. Il en sera de même pour les voyages dont les participants appartiennent tous ou en majeure partie au 1^{er} degré d'âge, et qui, en temps ordinaire, conformément aux dispositions du tarif respectif, ne reçoivent pas de contremarques. *Il ne sera ajouté que la demi-finance d'entrée à l'Exposition (75 ct.) aux prix de transport réglementaire pour les élèves de 1^{er} et 2^{me} degrés d'âge et les maîtres voyageant avec eux au même prix*, ils recevront des contremarques spéciales. »

L'expression « élèves des 1^{er} et 2^{me} degrés d'âge » nous avait fait croire que la limite d'âge de 12 ans admise pour les enfants pris isolément, l'était aussi pour les élèves des écoles. Nous apprenons que le Comité de l'Exposition a donné à cet article une interprétation plus large, en admettant au prix de 75 ct. *tous* les élèves des écoles primaires, moyennes et professionnelles accompagnés de leurs maîtres. Nous en sommes heureux, et si cet encouragement n'est pas aussi considérable que nous l'eussions désiré *pour les écoles primaires*, il n'en est pas moins important.

Pour les enfants accompagnés de leurs parents, la demi-taxe n'est appliquée qu'aux enfants de 12 ans et au-dessous, et dont la taille ne dépasse pas 140 cm. C'est aux nombreux parents qui, là où l'école ne s'en charge pas, aimeraient conduire leurs enfants à l'Exposition, que nous avons songé, en regrettant la limitation rigoureuse donnée au terme « enfant ».

E. B.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. — La conférence des Chefs de Département de l'Instruction publique de la Suisse romande s'est réunie à Berne, le 18 juin, sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Chuard. Tous les Chefs de Dépar-

ment de la Suisse romande étaient présents. A l'ordre du jour : Glossaire des patois, Annuaire de l'instruction publique en Suisse, Echange réciproque entre la Suisse romande et la Prusse des maîtresses d'écoles supérieures de jeunes filles et de candidats à l'enseignement, Cours d'informations pédagogiques, Asile de Neuhof, Service militaire des instituteurs, Diplômes intercantonaux, Solfiateur de M. Pantillon, Enseignement de la lecture dans les classes d'anormaux et d'autres questions d'ordre administratif.

*** **Les écoles à l'Exposition nationale.** — Nous rappelons que le tarif de 75 ct. est appliqué à tous les élèves des écoles primaires, secondaires et professionnelles, sans restriction, pour les jours ouvrables, et qu'il l'est également aux maîtres qui les accompagnent.

De plus, on peut obtenir des carnets à souche de 10 billets, à 6 fr. le carnet, pour les élèves dont la taille ne dépasse pas 140 cm.

Enfin les grandes personnes accompagnant les classes et n'appartenant pas au corps enseignant auront avantage à prendre, si elles sont en nombre suffisant, des carnets à souche de 10 billets à 12 fr. le carnet.

(Prière aux journaux de reproduire).

Bureau de la S. P. R.

** **Exposition nationale suisse.** — *Avis au corps enseignant.* — Jusqu'à ce jour le Comité central et la direction de l'Exposition ont constaté avec grand plaisir que les écoles de toute la Suisse ont visité en grand nombre l'Exposition nationale. Nous savons gré aux instituteurs et institutrices de bien vouloir faire connaître à notre jeunesse la grande œuvre patriotique qui a coûté tant d'efforts et de travail à nos vaillants industriels et à tous ceux qui ont participé à sa réussite. Toutefois nous regrettons que quelques réclamations se soient fait entendre de la part des exposants et des surveillants et nous aimerions, par ce communiqué, attirer l'attention des instituteurs et des institutrices sur ce fait pour éviter qu'il se produise à l'avenir. On a constaté que les élèves se permettent de prendre en masse les prospectus et les réclames des exposants qui sont ensuite jetés n'importe où. De plus les enfants touchent les objets exposés et bien souvent les gâtent. Le Comité de l'Exposition a peine à croire, comme on l'a prétendu, que de pareils faits se produisent en présence même des instituteurs. Nous sommes persuadés que toutes ces réclamations sont exagérées, toutefois nous pensons que notre corps enseignant voudra bien rendre attentifs à l'avenir ses élèves de façon que ces faits, s'ils sont exacts, ne se reproduisent pas.

VAUD. † **A. Clément-Rochat.** — Samedi 13 juin, est décédé M. A. Clément-Rochat, un vétéran de l'enseignement dans notre canton. Né à Lausanne, en 1837, il suivit les écoles de cette ville, passa ensuite à l'Ecole normale et obtint son brevet de capacité en 1857. Il dirigea d'abord la classe de Clarmont, puis celle de Riex. Entre deux, il occupa une place de précepteur à Dresde. En 1869, il fut appelé à rédiger l'*Indépendant*, journal qui venait d'être créé. Mais il avait la nostalgie de l'école; il y rentra bientôt. Le Département de l'Instruction publique le nomma, en 1871, maître de français au Collège de Ste-Croix, ceci sur le vu des beaux résultats d'un examen subi peu auparavant pour l'obtention d'un poste analogue. C'est dans ce village industriel que notre ami a donné son plus

grand effort ; il y est resté jusqu'en 1892, époque où il prit sa retraite. Dans les deux dernières années, il fut, en outre, chargé de la direction du Collège.

Comme instituteur, il a laissé partout les meilleurs souvenirs ; il s'est toujours montré maître intelligent, dévoué à sa tâche et aimant la jeunesse.

A. Clément-Rochat était un cœur généreux ; il s'intéressa à nombre d'œuvres philanthropiques ; il était un mutualiste convaincu. Dans les assemblées générales de la Société vaudoise de Secours mutuels, on le voyait régulièrement arriver comme l'un des délégués de Ste-Croix. En 1894, il fut nommé agent central de la Société. Il remplit ces fonctions absorbantes jusqu'à l'an dernier avec une conscience et une régularité exemplaires.

A. Clément-Rochat écrivait avec facilité ; il est l'auteur de plusieurs ouvrages, nouvelles et poésies. Il fonda, en 1881, une revue mensuelle, la *Bibliothèque populaire de la Suisse romande*.

Cette publication ne trouva pas un appui suffisant ; elle tomba au bout de quelques années. Ce fut grand dommage, car elle était très intéressante et fort bien rédigée. Notre ami collabora aussi à l'*Educateur* ; il était un de ses abonnés de la première heure.

C'est donc une belle vie qui vient de s'éteindre ; elle a été remplie par le travail jusqu'à sa fin et inspirée par un vif amour pour notre pays.

Nous présentons à la famille affligée l'expression de notre profonde sympathie.

L. H.

*** **Retraite.** — M. Jacques Deriaz, instituteur à Baulmes, vient de prendre sa retraite après 41 années passées dans l'enseignement. Nous sommes heureux de souhaiter une bonne et heureuse retraite à ce dévoué serviteur qui s'en va en laissant derrière lui un sillon bien tracé et abondamment ensemencé. Puisse notre vénéré collègue jouir longtemps des fruits de sa patience et de son dévouement.

Jacques Deriaz fut breveté en 1873 ; il débuta à Dizy où il est resté jusqu'en 1902 ; c'est donc 29 années de travail dans cette localité ; de là, il fut appelé à Baulmes.

Notre collègue fit partie du Comité central de la S. P. V., du 9 juillet 1897 au 16 juillet 1899, en qualité de vice-président caissier ; c'est dire qu'il avait su aussi mériter toute la confiance de ses collègues, comme celle des autorités et de la population des localités dans lesquelles il déploya son autorité bienfaisante. Jacques Deriaz quitte l'enseignement pour raison de santé ; nous faisons les meilleurs vœux pour que le repos dont il va jouir, le rétablisse complètement et que sa retraite soit exempte de soucis et de maladie.

A. D.

*** **Pour les enfants placés.** — Lors de la dernière session du Grand Conseil, M. le Dr Dind a déposé une motion tendant à ce que l'Etat intervienne pour surveiller les enfants placés en pension chez des particuliers. En effet, souvent ces personnes, recherchant de la sorte un supplément de gain, laissent ces enfants dans des conditions de salubrité et d'hygiène fâcheuses. Souvent même, empêchées par la maladie de gagner facilement leur vie, elles trouvent là un moyen d'existence ; mais les enfants, vivant en rapport constant avec les malades, sont victimes de la contagion (surtout lorsqu'il s'agit de tuberculose).

Près de deux mille enfants sont placés en pension dans notre canton. Une surveillance s'impose pour remédier à cet état de choses.

Cette motion, digne de tout intérêt, a été appuyée et renvoyée à une commission pour étude. Espérons qu'un progrès sérieux sera réalisé dans ce domaine.

A. D.

JURA BERNOIS. — Protection de la flore. — M. Louis Nicolet, pharmacien à Saint-Imier, adresse un appel chaleureux aux touristes et promeneurs, pour leur recommander de ne pas arracher l'anémone des Alpes sur le sommet du Chasseral. D'année en année les plantes d'anémones deviennent plus rares. Chaque printemps, elles sont décimées par des mains imprudentes, brutales ou ignorantes, sans qu'il soit possible de poursuivre les délinquants. On coupe les anémones, on les arrache. Les unes sont jetées sur le chemin et foulées aux pieds, les autres sont apportées dans la vallée pour orner les appartements où elles ne tardent pas à se faner.

Les instituteurs sont bien placés pour recommander à leurs élèves de protéger la faune et la flore du pays.

H. GOBAT

*** **Noirmont.** — Nous recevons la communication suivante: « Le 7 mai 1914, la commune du Noirmont décida par 127 voix contre 112 la mise au concours de la classe de M. A. Rossé. Le Comité cantonal de la Société des instituteurs bernois, ainsi que le Comité de la section des Franches-Montagnes, prirent immédiatement en main la cause de l'instituteur évincé. Il résulte de l'enquête faite à ce sujet, qu'il ne peut être adressé de reproches à M. Rossé, ni en ce qui concerne son enseignement ni en ce qui a trait à sa moralité. Le certificat de l'inspecteur scolaire est excellent, ainsi que celui de la commission d'école qui, malheureusement, s'est retirée. La non-réélection a donc pour motif les circonstances politiques de la localité et, notamment, le fait que M. Rossé était mal vu dans les milieux dirigeants ultramontains. Les représentants de la Société des instituteurs bernois ont tenté un arrangement, mais les autorités scolaires du Noirmont ont repoussé toutes les propositions faites à ce sujet, de sorte que le Comité cantonal de notre association s'est vu dans la nécessité de prononcer la mise à l'interdit de la 1^{re} classe du Noirmont.

Ensuite de cette décision et conformément à l'article 6 des statuts et à l'art. 10 du règlement du 18 avril 1896, il est interdit à tous les membres de notre société de postuler la place ci-dessus. Celui qui n'observe pas cette défense doit être rayé de la liste de nos membres. Les non-sociétaires qui postuleraient cette classe et qui, malgré les avertissements bienveillants de notre part, ne retireraient pas leur candidature ne pourraient jamais être reçus membres de notre société. Les noms des postulants que cela concerne seront publiés dans le Bulletin de la Société des instituteurs bernois. »

Berne, le 10 juin 1914.

Au nom du C. C. de la Société des instituteurs bernois :

Le Président,

R. BLASER.

Le Secrétaire,

O. GRAF.

*** **Congrès des maîtresses d'ouvrages.** — Il aura lieu à Berne, les 16 et 17 juillet. Les réunions se tiendront dans la salle des fêtes à l'exposition

et les banquets seront organisés dans le Restaurant Studerstein. Mlle Seifert, de Saint-Gall, parlera, le 16, à 4 heures du soir, de l'« état actuel des écoles d'ouvrages du sexe et des progrès à réaliser ». Le lendemain, à 9 heures du matin, Mlle Schärer, inspectrice des maîtresses d'ouvrages à Zurich, s'occupera de la formation des maîtresses d'ouvrages et de leur préparation en vue de diriger les écoles complémentaires de jeunes filles.

H. GOBAT.

***** Maison d'éducation de Sonvilier.** — M. E. Berlincourt, l'excellent directeur de la Maison d'éducation de Sonvilier, nous envoie une brochure intéressante consacrée à l'histoire de l'établissement qu'il dirige depuis sa fondation, en 1900. La maison de Sonvilier reçoit des jeunes gens plus ou moins vicieux ou moralement abandonnés, dont l'éducation est à refaire. Le public pense souvent que nos maisons d'éducation ont des méthodes spéciales pour corriger les enfants et les amener au bien. M. Berlincourt nous confie que « le meilleur moyen d'éducation est, avec l'exemple d'une vie consacrée au travail et au devoir, une surveillance discrète et continuelle qui suit l'élève dans ses occupations, dans ses préoccupations, dans ses jeux, en classe, au dortoir, partout ».

Au point de vue scolaire, les élèves sont partagés en trois classes, formant également trois familles placées sous la direction de trois instituteurs. Le programme suivi est celui des écoles primaires bernoises.

De 1900 à 1913, l'établissement a reçu 263 élèves, dont 189 Bernois, 30 Genevois, 21 Neuchâtelois, 3 Vaudois, etc.

Les élèves — 50 en moyenne — aident à la culture du domaine, qui produit surtout des herbages. La culture des céréales, des arbres fruitiers est peu importante à cause de l'altitude (900 m.) et de l'exposition des terres au nord (envers). La production laitière par contre est importante, la propriété pouvant nourrir 70 pièces de gros bétail.

D'après le compte de 1913, les dépenses se sont élevées à 49 574 fr. 89 et les recettes à 17 045 fr. 43. Un élève coûte à l'établissement 650 fr. Le prix de pension, fixé par le Conseil d'Etat, n'est pas inférieur à 200 fr. et ne peut pas excéder 500 francs.

***** Maîtres secondaires jurassiens.** — Dans son assemblée du 7 juin à Tavannes, la Société jurassienne des maîtres secondaires a renouvelé son comité pour une nouvelle période de deux ans. Le président est M. Ch. Nussbaumer, maître à l'école cantonale de Porrentruy. Les membres sont Mlle Hefti et MM. Amweg et Favrot, à Porrentruy, M. Piquerez, à Bonfol.

***** Société des instituteurs bernois.** — Nous empruntons au *Bulletin* quelques données concernant la réunion des délégués de la Société des instituteurs bernois, qui a eu lieu le 25 avril dernier, au Casino de Berne, sous la présidence de M. Mühlethaler, instituteur, député au Grand Conseil. C'est M. Louis Hoffmeyer, délégué de Delémont, qui fonctionnait en qualité de traducteur.

59 délégués, représentant 32 sections, étaient présents.

Le rapport annuel du Comité central pour l'exercice 1913 à 1914 est approuvé par l'assemblée. Le compte de la caisse centrale présente 40 590 fr. 22 aux recettes et 40 740 fr. 13 aux dépenses ; il boucle par un déficit de 149 fr. 91 causé par l'augmentation des secours pour études pédagogiques, pour assistance judi-

ciaire, etc. La fortune, qui était de 38 815 fr. 68 au 1^{er} avril 1913, n'était plus que de 32 054 fr. 60; elle a donc diminué de 6761 fr. 08 pendant l'exercice, dont 4040 fr. 50 au compte de la publication de la brochure du Dr Troesch sur les logements d'instituteurs.

La caisse de remplacement, destinée à payer le tiers des frais en cas de maladie, boucle aussi par un déficit peu important de 65 fr. 50 sur un mouvement de caisse de 22 000 fr. environ.

Après l'approbation des comptes, l'assemblée a accordé pour 810 fr. de dons à diverses œuvres d'utilité publique : 500 fr. à la caisse des veuves et orphelins du *Schweiz. Lehrerverein*, 200 fr. à Heiligenschwendi, etc.

Le budget pour 1914 à 1915 est aussi adopté. Il table sur les cotisations de 3100 membres à 6 fr. Les membres du corps enseignant primaire paieront en outre 50 centimes au compte de la brochure Troesch. Les cotisations de la caisse de remplacement ne changent pas; elles restent ce qu'elles étaient l'année dernière.

L'assemblée entendit ensuite deux rapports intéressants, l'un de M. Mühlethaler, instituteur à Berne, sur la protection de la jeunesse, et l'autre de M. Münch, maître au progymnase de Thoune, sur la réforme scolaire.

Un cours sur la protection de l'enfance sera donné à Berne et les sections ont été invitées à y envoyer deux ou trois de leurs membres. La Société des instituteurs versera un subside de 20 francs à chacun de ces délégués.

Le rapport de M. Münch sur la réforme scolaire mériterait un article spécial. Si le temps nous le permet, nous reviendrons sur ce travail intéressant, pondéré; marqué au coin d'un grand sens pédagogique.

Les délégués s'occupent encore de diverses questions d'ordre secondaire et la séance est levée à midi et demi, comme le dit M. O. Graf, secrétaire de la Société, le rédacteur du procès-verbal très détaillé que nous avons analysé dans les lignes ci-dessus.

H. GOBAT.

*** **Ecole d'horlogerie de Porrentruy.** — On nous envoie le Rapport de la commission de l'école d'horlogerie de Porrentruy pour l'année scolaire 1913 à 1914. L'école a été fréquentée par 44 élèves, dont 39 étaient présents aux examens. Les rapports des experts sont élogieux. Les dépenses, qui s'élèvent à 26 000 francs, sont couvertes par l'Etat de Berne (8240 fr.), la Confédération (8015 fr.), les communes du district de Porrentruy (5035 fr.), des dons divers.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

Brins de vie. Petits poèmes à dire et à mimer par les enfants, par Georges Rouma et Charles van Bleyenbergh. Illustré par Amédée Lynen et E. Drot. Un vol. grand in-8°, broché, 1 fr. Librairie Payot & Cie, Lausanne.

L'enseignement de la *récitation* à l'école primaire laisse souvent à désirer; on l'a constaté à maintes reprises. Cela tient à diverses raisons dont la principale est sans doute celle-ci: on enseigne habituellement une poésie par *les mots*! Il

faudrait l'enseigner *par la succession des idées et des actions* que renferme le morceau ; les mots laissent l'enfant indifférent. Ce qu'il aime, ce qui l'intéresse, c'est le réalisme *des actes*. C'est la *pantomime* plus que l'expression verbale.

Legouvé disait : « Les enfants sont d'admirables maîtres de diction. Quelle vérité ! Quelle justesse d'intonation ! La souplesse de leurs organes se prêtant à toute leur mobilité de sensations, ils arrivent à des audaces d'inflexions que les plus habiles comédiens n'imagineraient pas !... »

Il ne s'agit pas, en effet, d'*enseigner* aux enfants à adopter une intonation, un geste déterminé, à un mot, à une phrase ; il faut *conserver, entretenir, cultiver* une faculté qu'ils possèdent naturellement à un haut degré.

C'est de ce principe d'une très grande justesse psychologique que s'inspirent les auteurs de *Brins de vie*. Ils ont composé judicieusement des morceaux très vivants qui se prêtent bien à une interprétation *mimée*, personnelle à chaque élève. Ils ont cherché, dans leurs récits, à associer l'*action* à l'idée et à l'expression verbale. L'étude de ces morceaux se fait *en les « jouant »*. Dans un avant-propos, très intéressant, ils exposent clairement leur méthode ingénieuse à l'usage, disent-ils, « des classes où le maître s'efforce de respecter la personnalité de ses élèves, et non de celles où les enfants, transformés en automates, pensent, agissent sur son ordre et dans la direction indiquée par lui ».

Brins de vie est un ouvrage original, qui veut renverser une trop réelle routine ! Il mérite, à ce titre, d'être connu de tous les éducateurs et des parents qui s'intéressent à la diction de leurs enfants.

Les Heures de l'amour. Anthologie de pensées sur l'amour, recueillies et précédées d'un avant-propos par Michel Epy. Un élégant volume petit in-12, couronne, relié en cuir effleuré, fr. 3.50 ; broché, 1 fr. Librairie Payot & Cie, Lausanne et Paris.

Les Heures de l'amour ! Certainement toutes, depuis les plus simplement aimables jusqu'aux plus vibrantes ou tragiques, elles ont été décrites et analysées par les poètes et les romanciers. Mais, sur ces heures de l'amour qui passe, les sentiments sont divers, les jugements cruels ou enthousiastes, les discours changeants, contradictoires et dispersés, du reste, en d'innombrables livres...

C'est pourquoi il a paru intéressant de réunir en un petit volume les plus jolies, fortes, significatives ou magnifiques pensées relatives aux différents moments de la vie, de la passion. A la suite d'une suggestive préface sur l'Amour, le bon romancier de *Petite âme* et du *Nouvel homme*, Michel Epy, nous présente un choix judicieux de maximes et de réflexions puisées aux plus nobles livres et qui se rapportent tour à tour à la naissance, à l'éclosion, à la floraison, à la mort de l'Amour.

Puissent ces « paillettes d'or » plaire à ceux et à celles pour qui l'amour est ou a été « quelque chose d'indiciblement grand ».

Capitaine A. CERF. — *Chansonnier militaire*. — Chansons de route et d'étapes. — Fœtisch frères (S. A.), éditeurs, à Lausanne.

Voici un petit livre qui non seulement arrive à son heure — car il répond à un besoin réel — mais qui se présente aussi sous l'aspect le plus séduisant.

Il s'agit du *Chansonnier militaire*, solide et coquet petit volume qui a pour auteur M. le capitaine Cerf — un excellent officier doublé d'un excellent musicien, — pour marraines les Sociétés cantonales d'officiers de la Suisse romande, pour devise ces trois paroles si expressives : « Patrie, bravoure, gaité », pour éditeur la Maison Fœtisch frères, (S. A.).

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer ; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaité, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale. Or, depuis quelques années, on n'entend plus guère chanter dans nos colonnes en marche ou parmi nos soldats au cantonnement. Les personnes qui constatent et déplorent cet état de choses en attribuent la cause à la pauvreté du répertoire de chants de nos soldats. Ceux-ci ne connaissent plus les bonnes chansons d'autrefois ! Trop souvent il arrive en effet qu'un air joyeux et martial, entonné par quelques bonnes voix, s'arrête au bout de deux ou trois mesures, parce que les camarades ne le connaissent pas ou parce qu'on en a oublié les paroles.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes, les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, M. le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires tels que : *La Diane*, *La Retraite*, *Le Refrain du bivouac*, *Roulez tambours*, *Chant des cavaliers*, etc., des rengaines favorites de nos troupiers : *Pierre et Jeannette*, *Le petit tambour*, *La patrouille*, *L'alouette*, *Pot-pourri militaire*, etc., etc., et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs du cru.

Cet ouvrage ne peut manquer de conquérir d'emblée la grande popularité et de figurer désormais non seulement dans la valise ou dans le paquetage de tout militaire, gradé ou non, mais aussi dans la bibliothèque de tous ceux qui chantent quelquefois en commun. Or, il n'y a pas un seul vrai Suisse qui ne soit dans ce cas.

Manuel fédéral pour l'enseignement de la gymnastique — L'édition française du manuel de 1912 vient de sortir de presse. Elle est éditée par le commissariat central des guerres. Espérons que sous peu le manuel sera entre les mains de tous les instituteurs et de toutes les institutrices qui, dans les écoles publiques et dans l'enseignement privé, sont chargés d'enseigner la gymnastique.

H. GOBAT

Reçu : *34. Jahresbericht der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern, 1913*. Berne, Stämpfli & Cie, 1914.

Reçu : *Asile de l'Espérance, à Etoy*. Compte rendu de l'année 1913. Lausanne, Imprimeries Réunies (S. A.), 1914.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

L'incendie.

VOCABULAIRE : *Autant que possible, les élèves fournissent les mots du vocabulaire ; le maître en fait préciser ou en précise le sens, puis les mots sont écrits au tableau et recopiés plusieurs fois.*

Les noms : Dans un incendie, on voit : le feu, les flammes, les étincelles, la fumée, les pompes, les pompiers, les sauveteurs, les sinistrés, les curieux, des gardes, des casques, des haches, des cordes, des échelles, des tuyaux, des seaux, de l'eau, des débris, des décombres. On entend : des cris, des clameurs, les cloches ; des signaux, des commandements, des crépitements, des écroulements, des lamentations, le brouhaha de la foule.

Les adjectifs : L'incendie est lugubre, terrifiant ; les pompiers sont courageux, dévoués, adroits ; les sinistrés sont affolés, désolés ; les pompes sont utiles, puissantes, bien manœuvrées ; les tuyaux sont souples, étanches ; la fumée est épaisse, âcre, aveuglante, étouffante ; les flammes sont furieuses, crépitantes, dévastatrices.

Les actions : Le feu éclate, la fumée tourbillonne, les flammes crépitent, les étincelles voltigent ; les pompiers accourent, mettent les pompes en batterie, visent les tuyaux, manœuvrent les balanciers, dirigent les jets, attaquent le feu, dressent les échelles, enfoncent les portes, percent les cloisons, abattent des pans de murs, font la part du feu, protègent les maisons voisines, noient l'incendie et s'en rendent maîtres.

RÉDACTIONS : Une pompe à incendie.

PLAN : Le réservoir. — Le balancier. — Le corps de pompe. — Les tuyaux. — La manœuvre.

SUJET TRAITÉ : Dans une pompe à incendie, on voit d'abord un grand réservoir qui peut contenir deux à trois cents litres d'eau. Au-dessus de ce réservoir se trouve un balancier qui s'appuie sur un support placé au milieu du réservoir. Le balancier fait monter et descendre deux pistons placés dans des corps de pompe, comme dans les pompes ordinaires. Ces pistons aspirent l'eau du réservoir et la refoulent violemment dans les tuyaux. Les tuyaux sont en cuir ou en forte toile. Ils sont longs et souples. A leur extrémité est adaptée une lance de cuivre. Quand on manœuvre le balancier, l'eau est refoulée dans les tuyaux et un pompier dirige la lance sur le brasier.

Un pompier.

PLAN : L'homme. — L'uniforme : casque, veston, bottes. — Les outils : corde, hache. — Qualités du pompier.

SUJET TRAITÉ : Jean, notre voisin, est pompier. Le voilà en tenue de feu. C'est un homme de belle taille. Il est bien membré et doué d'une grande force. Je l'ai vu, un jour, courir au pas gymnastique, ensuite grimper à une corde. Il est agile comme un singe. Sa physionomie est expressive : il doit saisir vite les ordres qu'on lui donne un jour d'incendie et être prompt à les exécuter. Ses yeux, pleins de feu,

disent son grand courage; en cas de danger, les sinistrés peuvent compter sur lui.

Sa tête est coiffée d'un casque de laiton, brillant comme de l'or; il l'a astiqué avec un soin particulier. Une jugulaire, qui passe sous le menton, retient le casque. Il porte un veston court de drap bleu foncé avec, au milieu, une rangée de boutons aussi reluisants que le casque. Ses pantalons entrent dans de lourdes bottes faites de gros cuir et bien ferrées. Casque et bottes protègent le pompier contre le feu.

Il porte sur l'épaule un rouleau de corde qui croise sur la poitrine. A la ceinture de tissu élastique qui serre le veston, pend une hache tranchante à manche court. Avec cette hache, il coupe les poutres enflammées, pour circonscrire le sinistre.

Force, agilité, courage, esprit de sacrifice, telles sont les qualités essentielles du pompier; elles font souvent de lui un héros.

L'essai de la pompe à incendie.

PLAN: Quand se fait l'essai de la pompe. — Où il se fait. — Pendant la manœuvre. — Après la manœuvre. — Utilité de l'essai de la pompe.

SUJET TRAITÉ: Chaque année, on fait, dans mon village, le jour qui précède l'Ascension, l'essai de la pompe à incendie. Au son du cornet du feu, les pompiers se rassemblent pour la manœuvre devant la maison de commune. Ils se placent sur deux rangs, comme des soldats, et le capitaine fait l'appel de la petite troupe. La pompe est ensuite sortie de son hangar et traînée à bras jusque vers l'étang, au sud du village. Rapidement les tuyaux sont déroulés, vissés, ajustés. Trente-deux hommes font mouvoir le balancier et deux porte-jet(s) tiennent les lances. Ils font le simulacre de lutter contre un incendie qui aurait éclaté dans une maison voisine. Quelquefois, ils dirigent le jet du côté des gamins accourus nombreux à ce spectacle. Vous pensez s'ils se sauvent en criant! Quand le capitaine a constaté que tout fonctionne bien, la manœuvre cesse. La pompe est nettoyée, puis soigneusement graissée; les tuyaux sont égouttés, séchés et rangés de nouveau sous leur abri. Et si par malheur un sinistre éclate tout sera prêt à fonctionner.

Le passage de la pompe à incendie.

PLAN: On entend le bruit de la pompe. — Elle apparaît. — Chevaux et voiture. — Les pompiers. — En quelques secondes la pompe a disparu.

SUJET TRAITÉ: A la tombée de la nuit, un incendie vient d'éclater dans le village voisin. Le tocsin sonne à tous les clochers des environs. Puis c'est un bruit sourd qui se rapproche et se précise. Une masse sombre, avec des yeux gigantesques, est lancée sur la route. C'est la pompe à incendie qui va porter secours aux sinistrés. Quatre forts chevaux y sont attelés; ils vont au grand galop, excités par les claquements de fouet; de leurs naseaux dilatés sort un brouillard de vapeur. Sur la pompe, de nombreux pompiers ont pris place; le cuivre de leurs casques, l'acier de leurs haches brillent dans la nuit. Tout cela passe comme dans un rêve; en quelques secondes la pompe a disparu.

Un incendie.

PLAN: Au feu! — Le tocsin sonne. — Les secours arrivent. — Le travail des pompiers. — L'incendie est éteint.

SUJET TRAITÉ : Au milieu de la nuit, tout le village est réveillé par des cris sinistres : Au feu ! Au feu ! Les cloches sonnent à toute volée appelant les pompiers. De longues flammes sortent par les fenêtres d'une grande maison ; une fumée épaisse se répand dans l'air ; une sinistre lueur se reflète sur le ciel. Bientôt la rue est pleine de pompiers. Les premiers arrivés font sortir les bestiaux de la maison en feu. Avec un bruit assourdissant, traînées à bras ou par de robustes chevaux, des pompes arrivent de tous côtés. Rapidement elles sont en place et les manœuvres commencent. Les leviers montent et descendent avec un bruit saccadé. Des jets d'eau puissants inondent le brasier. Cependant, malgré le danger, plusieurs pompiers ont pénétré dans la maison en feu ; ils vont et viennent au milieu d'une atmosphère étouffante ; ils font rapidement passer le mobilier par les fenêtres. D'autres cherchent à préserver les maisons contiguës. Tous se dévouent courageusement. Enfin les flammes diminuent et, au petit-jour, on est maître du feu.

DICTÉES : **Une ruine.**

Au pied d'un tertre, à quelque vingt minutes du village, s'élève une ruine. Elle se dresse agrandie dans la clarté de la nuit. C'est la carcasse hideuse d'une maison brûlée ; ossature calcinée d'une aisance et d'un bonheur de jadis ! Un pan de mur, crénelé par le feu, se tient encore debout, menaçant. Un rayon de lune folâtre dans les interstices ; il baigne les décombres de sa lumière blonde qui joue dans le vide béant des fenêtres. Cette ruine détache sur la campagne ses formes cabalistiques et saisissantes.

MALVERNE.

GRAMMAIRE : Indiquer la signification du mot *quelque*, invariable, placé avant vingt et donner d'autres exemples. — Rôle des pronoms personnels *se, il, elle*. — Rôle des prépositions *de, dans, sur*. — Conjugaison des verbes *s'élever, se dresser, se tenir* à la forme pronominale.

ETYMOLOGIE : *Tertre*, éminence de terre ; *clarté* (l. claritas, de clarus, clair), lumière, transparence ; *carcasse*, charpente osseuse d'un animal ; *hideuse* (vieux franç. *hide*, frayeur), horrible à voir ; *ossature* (l. ossis, os), l'ensemble des os ; *calciné* (l. calcis, chaux), soumis à une chaleur très élevée ; *pan* (l. pannus, étoffe), partie d'un vêtement ou d'un mur ; *crénelé*, couvert de créneau, dentelé ; *interstice* (l. *inter*, entre et *stare*, se tenir), petit intervalle ; *béant* (vieux franç. *héer*, être ouvert), largement ouvert ; *cabalistique* (de cabale ; hébreu, kabbalah), qui concerne les esprits, la magie.

GEORGES GRUFFEL.

L'incendie.

Il était dix heures du soir lorsque j'arrivai à l'usine. Un vaste bâtiment percé de larges baies brûlait dans les trois quarts de sa longueur. Le feu sortait par presque toutes les fenêtres ; une épaisse fumée traversait la toiture de tuiles, et, parfois, une flamme se faisait jour au milieu des tourbillons noirs. Sur cinq pompes, dont trois appartenaient à la ville et deux à la fabrique, une seule était là, dirigée sur le coin de la maison qui ne flambait pas encore. Une foule d'environ deux mille personnes regardait avec anxiété cet angle du premier étage que la flamme avait respecté.

Tout à coup un grand cri s'éleva sur la place, et je ne vis plus rien que mon père penché vers nous et portant une forme humaine entre les bras. Dix hommes

de bonne volonté coururent à une échelle que je n'avais pas aperçue. Le corps fut descendu de mains en mains et porté à travers la foule dans la direction de l'hôpital, tandis que mon père faisait un signe à ses camarades, recevait un énorme jet d'eau sur tout le corps, et se replongeait tranquillement dans la fumée.

ED. ABOUT.

ELOCUTION : Pourquoi le feu sort-il par les fenêtres alors que la fumée traverse la toiture ? Pourquoi une seule pompe ? (Incendie subitement violent ; pas encore de secours.) Pourquoi dirige-t-on le jet de la pompe sur la partie qui ne brûle pas ? Pourquoi la foule est-elle anxieuse ? (On attend le *sauveteur*.) Quel sentiment expriment ces mots : *un grand cri* ? Pourquoi l'enfant ne voit-il plus rien que son père ? (Rien d'autre ne l'intéresse plus.) Comment se placèrent les dix hommes ? Pourquoi porte-t-on le corps à l'hôpital ? Quel signe fit le sauveteur ? Pourquoi reçoit-il *un énorme jet d'eau* ? Que pensez-vous de la conduite de ce sauveteur ?

RÉDACTION : Décrire un incendie d'après le plan suivi par l'auteur. *L'incendie*, l'heure et le lieu ; le bâtiment, les flammes, la fumée ; les pompes ; la foule. *Le sauvetage*, apparition du sauveteur ; le corps est descendu, emporté ; le sauveteur se replonge dans les flammes.

L'incendie de la cathédrale de Strasbourg.

Le feu à la cathédrale ! Quand ces cris, grossis dans les porte-voix des gardiens de la plate-forme tombèrent sur Strasbourg, la vieille cité fut prise d'un tremblement ; cela dépassait l'incroyable, cela reculait les bornes du possible... Non, des Vandales n'eussent pas fait cela !...

Et hors d'eux, trépidants de fièvre et d'insomnie, par cette troisième nuit du grand bombardement, les Strasbourgeois accoururent au secours de l'énorme monument. Sa lueur éclairait toute la ville.

Les eaux, les canaux étaient rouges et rouges les nuages, rouge le ciel sur lequel la pyramide géante se découpait, non plus rigide, mais ondulante d'un va-et-vient d'ombres et de reflets rapides. Des lueurs sanglantes ondoyaient sur les carapaces noires des maisons ; on voyait se démener sur la plate-forme les gardiens ; ils lançaient en vain des jets de pompe sur le tourbillon incandescent ; en vain, les élèves de l'école de santé, les pompiers se multipliaient ; en vain, mille bras se tendaient vers l'édifice : la toiture massive flambait. Des flammes énormes, bleues, verdies par le cuivre des plaques du toit, s'enroulaient autour de la flèche avec un mugissement furieux, les poutres s'effondraient, les plaques de cuivre se tordaient, les vitraux volaient en éclats et, dans cet abîme fulgurant, des obus éclataient encore, en jets de feu. La façade, avec son ornementation innombrable de clochetons, d'arcades, de colonnettes, ses trois portails ornés de statues de vierges à diadème, de vierges folles et de vierges sages, de prophètes et d'apôtres, semblaient s'animer d'une vie fantômale, comme si la pierre s'agitait et comme si toutes ces sombres figures, réveillées de leur sommeil, ressuscitaient dans cet enfer.

PAUL et VICTOR MARGUERITTE.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8 Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

LUCERNE **Hôtel et Restaurant sans alcool** **WALHALLA**

Theaterstrasse 12, à 2 minutes de la Gare et du Débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour **courses d'écoles** et aux sociétés en excursion. Dîner à fr. 1.—, 1.50 et 2.—. Lait, café, thé, chocolat, pâtisseries, etc. Salle pour plus de 250 personnes. Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance. Seul hôtel-restaurant sans alcool de la place. — Téléphone 896.

H 132 Lz

E. Froelich, propr.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Course d'école

Le plus joli but de promenade près de **Lausanne** est sûrement le **bois de Sauvabelin**, à 5 minutes du Signal avec son **parc aux daims**, grande **volière**, **singes**, son joli **lac**; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le **Restaurant du lac** est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

Adresser les demandes à **F. SECRETAN, Restaurant du lac, Sauvabelin, Lausanne.** — Téléphone 887.

LIBRAIRIE CLASSIQUE ANDRÉ FILS

6, rue Casimir-Delavigne, Paris

ENVOI de SPECIMENS

J'ai l'honneur d'informer MM. les membres de l'enseignement que pour leur faciliter l'examen des ouvrages suivants, je leur adresserai *franco* ceux qu'ils voudront bien me demander, par unité et à titre de spécimen, aussitôt réception des sommes ci-après indiquées.

Une remise de 10 % *franco* est faite sur les livres du maître.

Le catalogue est adressé gratuitement sur demande. ANDRÉ FILS.

Enseignement primaire.

COURS PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

(Conforme à la nouvelle nomenclature.)

Vocabulaire, Grammaire, Analyse, Orthographe, Récitation.
Rédaction.

PAR E. TOUTEY

Ancien instituteur. Inspecteur primaire à Paris.
Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Troisième année. 1 vol. in-8° écu, cart. 1 50 *En spécimen* » 50

Deuxième année. 1 vol. in-8° écu, cartonné 1 05 *En spécimen* » 35

Première année. 1 vol. in-8° écu, cartonné 0 80 *En spécimen* » 25

Ces trois ouvrages renferment de nombreuses et belles figures.

LIVRES DU MAÎTRE (in-8° écu, cartonnés) 2 80 — 1 80 — 1 05

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE D'USAGE

(Conforme à la nouvelle nomenclature)

PAR

A. MANNEVY ET A. RAMÉ

Directeur d'école à Paris.

Instituteur à Paris

1° **Certificat d'études.** 1 volume in-8° écu de 176 pages, cartonné 0 90; en spécimen: 0 30.

2° **Cours élémentaire et 1^{re} année du cours moyen.** 1 vol. in-8° écu de 128 pages, cartonné 0 80; en spécimen: 0 25.

3° **Cours préparatoire et 1^{re} année du Cours élémentaire.** 1 vol. in-8° écu de 92 pages cartonné 0 70; en spécimen: 0 20.

Ce dernier ouvrage est orné de 77 belles gravures.

Librairie classique E. ANDRÉ Fils, 6, rue Casimir-Delavigne, Paris.

LE FRANÇAIS A L'ÉCOLE PRIMAIRE

GRAMMAIRE ET COMPOSITION FRANÇAISE

(Conforme à la nouvelle nomenclature)

PAR

M. P. DUVAL, inspecteur d'académie,

MM. E. BRÉMOND et D. MOUSTIER, inspecteurs primaires.

Cours moyen et supérieur. 1 vol. in-8° écu, cart 1 50 *En spéc.* » 50

Cours élémentaire et 1^{re} année du Cours moyen. Un vol. in-8° écu, cartonné. 1 20 *En spéc.* » 35

Cours préparatoire et Cours élémentaire 1^{re} an. » 80 *En spéc.* » 25

Ces trois ouvrages renferment de nombreuses illustrations.

LIVRES DU MAITRE (in-8° écu, cartonnés) 2 40 — 1 20 — 0 75

LA LECTURE HEBDOMADAIRE

COMMENTÉE ET EXPLIQUÉE

PAR

MM. J. DUTILLEUL et A. RAMÉ

Professeur à l'école supérieure Arago Instituteur à Paris

Instruction morale et civique. Histoire. Géographie. Sciences physiques et naturelles. Agriculture. Hygiène et économie domestique.

Cours moyen (160 lectures, 150 illustrations), 1 volume in-8°, cartonné, 1 60 *en spécimen* » 50

Cours élémentaire et moyen (100 lectures, 107 illustrations), 1 vol. in-8°, cartonné, 1 10 *en spécimen* » 40

Cours préparatoire et élémentaire (90 lectures, 95 illustrations) in-8°, cartonné » 90 *en spécimen* » 30

Ouvrages de M. E. AUBERT

Docteur ès sciences, Agrégé de l'Université, Professeur au Lycée Charlemagne.

Lectures et Promenades scientifiques conformes au programme officiel, à l'usage des Cours primaires et des classes élémentaires. 1 beau volume in-8° écu de 270 pages, 400 gravures, cartonné 1 60 *En spéc.* » 50

Pour les petits. Petites causeries sur les sciences. 1 vol. in-8° écu, de 112 pages, 151 gravures, cartonné » 75 *En spécimen* . . . » 25

LE PREMIER LIVRE D'ARITHMÉTIQUE

PAR FERNAND GILLARD

Ancien élève de Saint-Cloud, professeur à l'École normale d'Amiens.

Un volume in-8° écu, cartonné » 80 *En spécimen* » 25

TOUT

CE QUI
CONCERNE LA

MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRÈRES
(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY :—



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Étranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont *L'Éducateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Librairie H. DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne, PARIS

Langue allemande.
Die deutschen Klassiker

Eine Sammlung von billigen Schulausgaben
mit Einleitungen und Anmerkungen

- Wilhelm Tell** von Prof. Meneau (Lycée Carnot, Paris)..... 1 Fr.
 - Die Jungfrau von Orleans** von Prof. Loiseau (Toulouse) 1 Fr.
 - Faust** von Prof. Morel, (Paris)..... 1 Fr.
 - Hermann und Dorothea** von Prof. Meneau (Paris) 1 Fr.
 - Egmont** von Prof. Loiseau (Toulouse)..... 1 Fr.
 - Iphigenie** von Prof. Souillart (Lycée Lakanal, Sceaux) 1 Fr.
 - Prinz von Homburg** von Prof. Hagen (Lycée de Toulouse) . 1 Fr.
 - Wallenstein** von Prof. Loiseau (Toulouse), (volume double). 2 Fr.
- VIENT DE PARAÎTRE
- Maria Stuart** von Prof. Beley (Paris) 1 Fr.
- EN PRÉPARATION
- Götz von Berlichingen** von Prof. Meneau (Lycée Carnot, Paris).

SYSTEMATISCH GEORDNETE
GESP R Ä C H S T O F F E

und Angebahntes Notizbuch (Vocabulaire Allemand-Français)
par M. MARCEL MATHIS, Professeur au Lycée St-Louis.

*Nouvelle édition entièrement recomposée avec la traduction
française en regard.*

Un volume in-16, cartonné toile souple 2 fr. 50

Langue Anglaise VIENT DE PARAÎTRE

Practical Word-Book

Vocabulaire Anglais-Français

classé méthodiquement. Revision du vocabulaire acquis
(avec les idiotismes et les proverbes anglais)

par **Douglas Gibb**

Professeur au Lycée St-Louis et à l'Ecole Coloniale, Chargé de Conférences à l'Ecole Polytechnique. Un vol. in-16 cartonné toile souple 2 fr. 50

VIENT DE PARAÎTRE

Handbook of Commercial English
The Industrial and Colonial World par

G.-H. Camerlynck

Professeur au Lycée St-Louis. Ancien professeur à l'Ecole Supérieure Pratique de Commerce et d'Industrie (Paris) et à l'école Supérieure de Commerce de Nancy,

A. Beltette

Professeur au Lycée, à l'Ecole Supérieure de Jeunes filles et à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Toulcoing.

Un volume de 288 pages, cartonné toile 3 fr.

LANGUE ESPAGNOLE

Nouvelle méthode pour l'enseignement de l'Espagnol
par **M.M. E. Dibie**, Agrégé de l'Université, Professeur aux Lycées Carnot et Henri IV et **A. Fouret**, Agrégé de l'Université, Proviseur du Lycée d'Annecy.

Primeros Pinitos, (classes de 1^{re} année) 1 vol. in-8 carré de 244 pages, relié toile, orné d'un grand nombre d'illustrations, 3^e édition 3 fr.

Andando, (classes de 2^{me} année) 1 vol. in-8 carré de 300 pages, cartonné toile, orné d'illustrations spéciales de Victor Ramond 3 fr. 25

Por España, (classes de 3^{me} année)

EN PRÉPARATION

N. B. Tous nos ouvrages sont en vente à la Librairie Payot et Cie, de Lausanne.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours

INSTITUTEURS : *Vucherens*, fr. 1600, logement, jardin, plantage, plus 6 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école; 10 juillet. — *Yvonand*, fr. 1700, indemnité de logement de fr. 250, plantage et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 10 juillet. — *Lavey-Morcles*, fr. 1650 et autres avantages légaux; 14 juillet.

INSTITUTRICES : *Rolle*, fr. 1000, plus augmentation de fr. 30 tous les 4 ans. Maximum, après 20 ans de service dans le canton, fr. 1150. Indemnité de logement, fr. 300; 14 juillet. — *Prilly*, fr. 1000, plus 3 augmentations de fr. 60 après 3, 6 et 9 ans de service dans le canton, logement et jardin; 10 juillet. — *Lavey-Morcles* (école enfantine), fr. 800, plus fr. 240 d'indemnité de logement; 14 juillet. — *Mézery*, fr. 1100, logement, plantage, plus 3 stères de hêtre, 2 stères de sapin et 50 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 14 juillet.

Ecoles primaires.

Les augmentations de traitement pour années de service dues au personnel de l'enseignement primaire pour le 1^{er} semestre 1914 peuvent être encaissées dès ce jour aux recettes de district.

Celles du district de Lausanne seront payables dès le vendredi 3 juillet, à la Banque cantonale vaudoise, sur présentation de la dernière attestation pour années de service délivrée par le Département. La présentation de cette pièce sera formellement exigée; les membres du personnel enseignant qui l'auraient égarée devront donc en demander un duplicata au service de l'Instruction publique.

Lausanne, le 30 juin 1914.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Dans sa séance du 26 juin 1914 le Conseil d'Etat a nommé à titre définitif Mlle Marguerite GOLAZ, actuellement maîtresse au Collège mixte de Rolle, en qualité de maîtresse secondaire à l'école supérieure des jeunes filles de Lausanne.

SÉJOUR D'ÉTÉ

TRETIEN s/Salvan ^{Valais}
Alt, 1062 m.

Station du chem. de fer élect. Martigny-Châtelard-Chamonix.

Hôtel-Pension Chalet de la Forêt

(Recommandé par le Touring-Club de France.)

Position sup. à 250 m. du village et de la gare. Confort moderne. Cuisine soignée. Très joli bois attenant. Centre de promenades dans forêts sapins et mélèzes. Excursions dans la haute montagne.

Prospectus à disposition.

H33257L

Alexis GROSS, propr.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne, Renseignements et conférences gratuits.

LUCERNE

Hôtel et Restaurant sans alcool

WALHALLA

Theaterstrasse 12, à 2 minutes de la Gare et du Débarcadère.

Se recommande au corps enseignant pour **courses d'écoles** et aux sociétés en excursion. Dîner à fr. 1.—, 1.50 et 2.—. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc. Salle pour plus de 250 personnes. Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance. Seul hôtel-restaurant sans alcool de la place. — Téléphone 896.

H 132 LZ

E. Frœlich, propr.

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

EXPOSITION NATIONALE, BERNE 1914

Qu'est-ce que je donne à mes chers petits pour qu'ils rentrent sains et saufs sans avoir l'estomac dérangé ?

Du Café de malt Kathreiner - Kneipp

Ce produit, recommandé par les médecins est d'une parfaite innocuité et convient même à un estomac très délicat. (S. 537 Y)

On le trouvera :

Restaurant sans alcool de la ligue suisse des femmes.
Crèmerie de la Laiterie.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*
Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ * Salons de Rafrâichissements * GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique: Nyffenegger, Lausanne.

Chesières s.-Ollon

**HOTEL-PENSION
MON CHALET**

Centre de nombr. excursions. - Ouvert toute l'année. - Bonne cuisine.

Séjour agréable. - Arrangements pour familles. - Chauffage central.

Bains. — Prix modérés. — Restauration à toute heure.

~~~~~ Vins, Bières, Liqueurs, Thé, Café, etc. ~~~~~

Recommandé pour courses d'écoles et de sociétés.

Jardin pour pique-nique. — Prière de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 49. — Alt. 1225 m.

L. BRÉLAZ, anc. inst.

**ÉPARGNE SCOLAIRE**

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

# Librairie Payot & Cie, Lausanne

## Catalogue général des publications de la Librairie PAYOT & Cie, 1914.

Ce nouveau catalogue, *qui contient exclusivement les éditions Payot & Cie*, se présente sous la forme d'une élégante brochure d'environ 100 pages. La matière est divisée en deux parties principales :

### I. LITTÉRATURE GÉNÉRALE

### II. ENSEIGNEMENT

Elles comprennent chacune de nombreuses subdivisions. Une table alphabétique des auteurs facilite les recherches. Les ouvrages ne sont pas simplement présentés en une sèche énumération, mais, pour les plus importants du moins, le catalogue donne soit la table des matières, soit une notice analytique, soit des extraits caractéristiques des jugements de la presse.

Ces notices orientent parfaitement le lecteur et lui permettent de choisir dans les volumes annoncés ceux qui répondent le mieux à son attente. A ce titre, cette nouvelle édition du catalogue rendra de réels services à toutes les personnes en quête de renseignements bibliographiques.

## Catalogue général des ouvrages en magasin

Ce catalogue, le plus complet qui ait paru en Suisse romande, comprend plus de 10.000 volumes appartenant aux rubriques suivantes :

- |                                    |                                                             |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| I. Romans et Nouvelles             | XV. Sciences physiques et naturelles.                       |
| II. Poésies.                       | XVI. Ouvrages techniques.                                   |
| III. Théâtre.                      | XVII. Médecine, hygiène.                                    |
| IV. Histoire littéraire, critique. | XVIII. Jurisprudence et sociologie.                         |
| V. Littérature classique.          | XIX. Commerce, comptabilité, correspondance.                |
| VI. Ouvrages pour la jeunesse.     | XX. Agriculture.                                            |
| VII. Histoire, mémoires.           | XXI. Sports, Jeux, Graphologie, Divers.                     |
| VIII. Géographie, voyages.         | XXII. Economie domest., cuisine.                            |
| IX. Beaux-arts.                    | XXIII. Atlas, cartes et guides.                             |
| X. Les beaux livres.               | XXIV. Encyclopédies, dictionn., et manuels de conversation. |
| XI. Musique.                       |                                                             |
| XII. Pédagogie.                    |                                                             |
| XIII. Philosophie.                 |                                                             |
| XIV. Religion.                     |                                                             |

*C'est une source précieuse à consulter, qui résume clairement et suffisamment le mouvement de la librairie française moderne dans tous les domaines de la production littéraire et scientifique.*

Ces deux catalogues seront adressés gratis et franco à toute personne qui nous en fera la demande. Nous enverrons également volontiers à l'examen la plupart des ouvrages mentionnés dans ces catalogues.